

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2018

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2017  
DE LA VILLE D'AMILLY**

Le Compte Administratif comporte deux parties : la section de fonctionnement qui recense les ressources et les charges liées à la gestion des services de la Ville, et la section d'investissement qui reprend les ressources de financement et les dépenses réalisées sous forme de travaux et d'acquisitions.

Le Compte Administratif, pour une année donnée, permet de constater que les ressources allouées dans le cadre des budgets ont bien été utilisées conformément aux prévisions de fonctionnement des services et de réalisation des investissements.

Il est rappelé les résultats de l'exercice 2017 du Compte de Gestion du Budget Principal établis par Madame BREGERE-MAILLET, Comptable Publique, sont concordants avec ceux du Compte Administratif 2017 du Budget Principal de la Ville, tant en section d'Investissement qu'en section de Fonctionnement.

Je vous invite à examiner la "vue d'ensemble".

Le total du Compte Administratif 2017 concernant les opérations réalisées, avant prise en compte des restes à réaliser de la section d'investissement, est de :

	<b>Recettes 2017</b>	<b>Dépenses 2017</b>	<b>Soldes 2017</b>	<i>Soldes 2016</i>
<b>Section de Fonctionnement (Hors 002)</b>	19 649 266,14 €	16 316 727,05 €	3 332 539,09 €	3 792 656,76 €
<b>Section d'Investissement (Hors 001)</b>	7 232 685,30 €	9 656 906,50 €	-2 424 221,20 €	-1 510 505,72 €
<b>Total</b>	26 881 951,44 €	25 973 633,55 €	908 317,89 €	2 282 151,04 €

Pour la section d'investissement, dont le solde 2017 est négatif, il est rappelé que les ressources à percevoir peuvent être inférieures aux prévisions en raison d'un décalage dans le temps entre l'inscription des subventions d'équipement à venir et leur encaissement effectif. A titre d'exemples de subventions attendues et non perçues en 2017, citons les subventions de : l'Etat pour la construction du Centre de Loisirs à la Pailleterie à hauteur de 226 000 € et de la CAF pour environ 270 000 € ; la Région pour la réhabilitation des vestiaires du Stade d'un montant de 120 000 € ; le Département pour la réhabilitation du Moulin Bardin et la construction du Gymnase du Centre Bourg à hauteur respectivement de 155 000 € et 287 000 €...

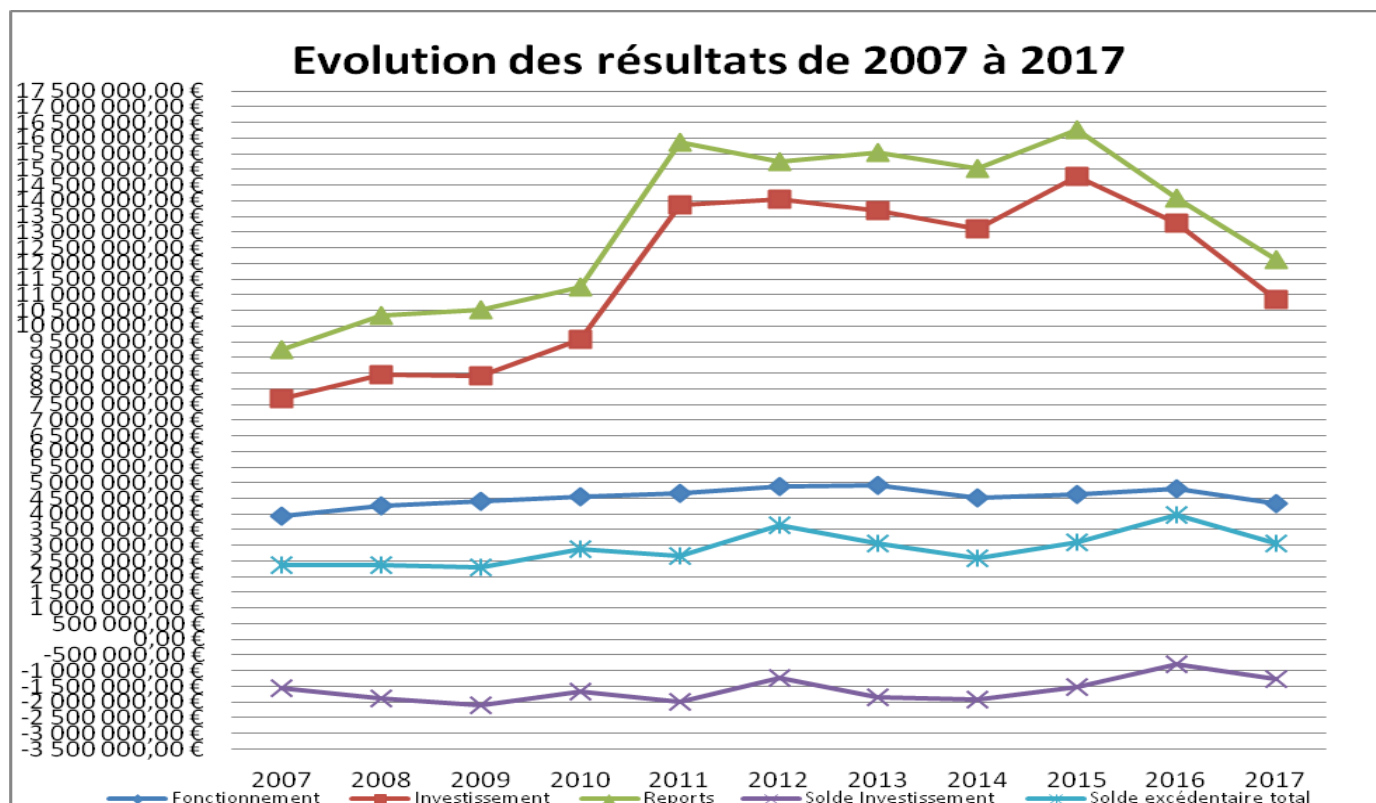
Précisons également qu'au fil des années, les programmes de travaux provisionnés sont exécutés, les dépenses d'investissement se réalisent et en conséquence les fonds propres s'amenuisent.

Il ressort un solde d'exécution positif de **908 317,89 €** (contre 2 282 151,04 € pour 2016 soit une diminution de 60,20 % ou -1 373 833,15 €). Si l'on se réfère à la section de fonctionnement, ce solde de clôture est en baisse de 12,13 % (ou -460 117,67 €) par rapport à 2016.

Le résultat brut global du CA 2017 s'avère excédentaire de **15 177 403,92 €** soit **10 844 864,83 €** pour la section d'investissement (13 269 086,03 € en 2016) et **4 332 539,09 €** pour le fonctionnement (4 792 656,76 € pour 2016). Il est inférieur à celui du CA 2016 qui présentait un excédent de 18 061 742,79 €, soit une diminution de 2 884 338,87 € ou -15,97 % (- 2 424 221,20 € pour la section d'investissement (- 18,27%) et -460 117,67 € pour le fonctionnement (9,60%)).

Après prise en compte des restes à réaliser en section d'investissement (14 863 000 € en dépenses et 2 748 000 € en recettes), le résultat excédentaire net global 2017 s'élève à **3 062 403,92 €** (soit reprise d'excédent d'investissement 2016 : + 13 269 086,03 € + solde investissement 2017 : - 2 424 221,20 € + report 2017 : - 12 115 000 € + solde de fonctionnement 2017 : + 4 332 539,09 €).

Ce résultat excédentaire global est inférieur de 926 338,87 € par rapport à 2016 (soit - 23,22%), dont le résultat s'élevait à 3 988 742,79 € pour 2016 avec des restes à réaliser inférieurs de 1 958 000 € (- 13,91%).

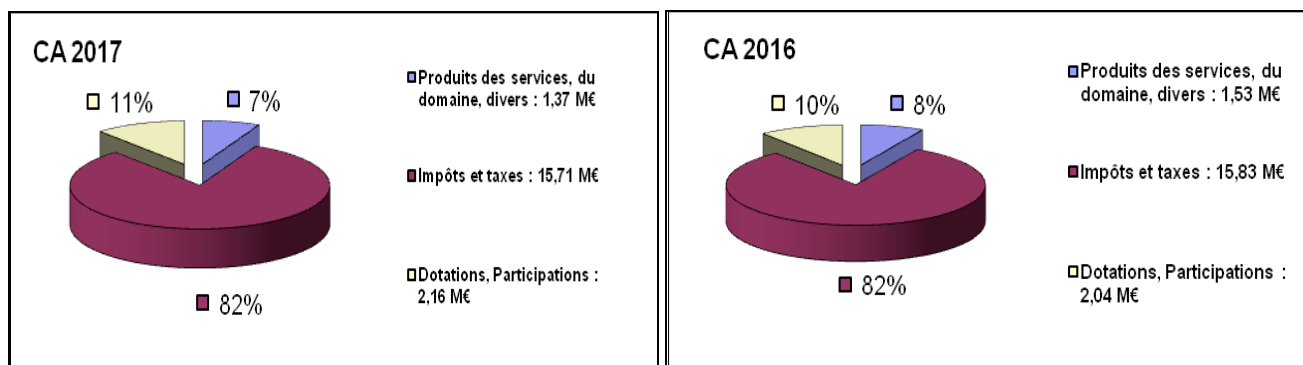


Je vous propose d'examiner les principaux éléments constitutifs de ce résultat au niveau de chaque section.

## A / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### I – Recettes de fonctionnement (page 8)

Les recettes de fonctionnement qui étaient de 19 753 472,34 € en 2016 passent à 19 649 266,14 € pour 2017 (hors excédent de fonctionnement de 1 000 000 €), soit une légère diminution de 104 206,20 € (-0,53%).



Les graphes comparatifs démontrent que la structure des recettes a connu une baisse pour partie sur l'exercice 2017, à l'exception des participations qui progressent légèrement.

Les recettes se déclinent en trois grandes catégories :

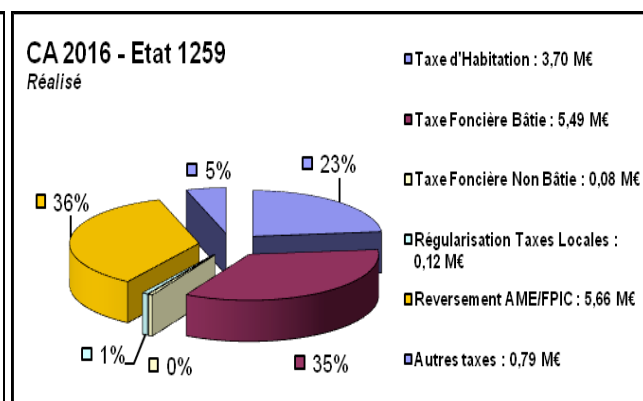
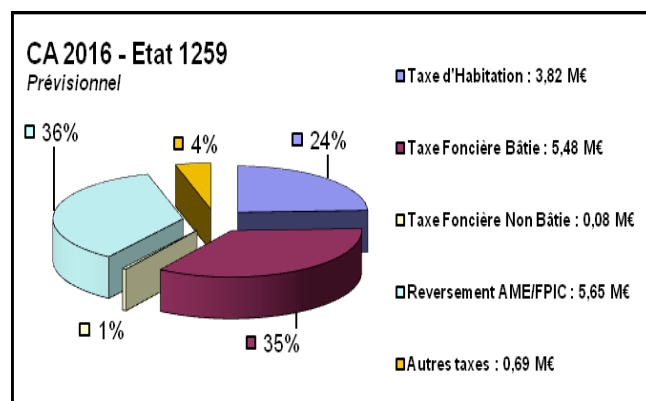
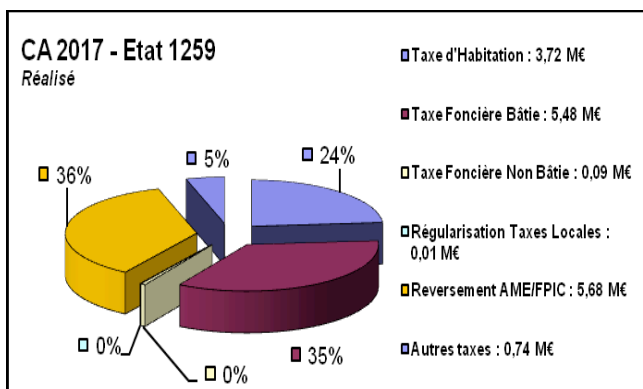
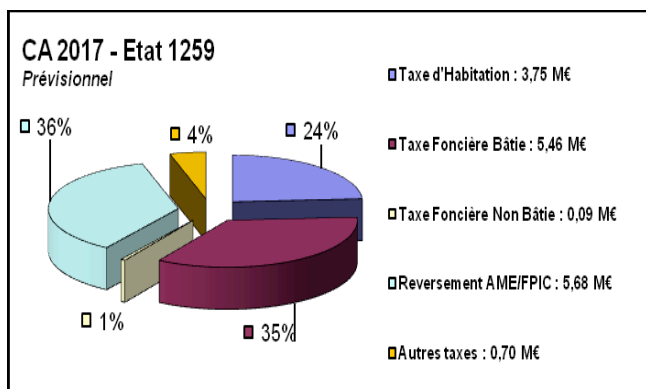
- les produits des services, ventes (-10,42 %) pour.....	1 369 290,46 € (contre 1 528 535,53 € en 2016)
- les impôts et taxes (-0,79 %) pour .....	15 706 100,46 € (contre 15 830 701,69 € en 2016)
- les dotations, participations (+6,20 %) pour .....	2 163 869,62 € (contre 2 037 549,56 € en 2016)

Les impôts et taxes sont principalement constitués par :

La Taxe d'Habitation : 3 751 295 € (prévision), 3 716 058 € (régularisation bases)

La Taxe Foncière Propriété Bâtie : 5 456 952 € (prévision), 5 476 473 € (régularisation bases)

La Taxe Foncière Propriété Non Bâtie : 84 557 € (prévision), 84 616 € (régularisation bases)



Les autres recettes s'élèvent à 410 005,60 € (contre 356 685,56 € en 2016), dont 131 762,54 € d'opérations d'ordre (contre 68 251,56 € en 2016).

Vous pourrez constater que les revenus issus des produits des services, domaine et autres ventes diverses (chapitre 70) diminuent de -10,42%. Toutefois, cette « baisse » provient essentiellement de remboursements de trop payés de consommations énergétiques (70878 : -208 062,95 € ; pour rappel, surestimation Gaz pour 222 718,49 € en 2016). A noter toutefois que les redevances dues au titre des activités municipales à l'exception du Réveillon augmentent (706\* : +57 468,54 € dont 23 373,94 € périscolaire, 33 985,79 € piscine...).

Le chapitre 73, hors taxes locales et AME, connaît une baisse minime globale de 1 231,28 €, voire une diminution de 23 578,28 € si l'on soustrait le FPIC. Les principales taxes évoluent peu, voire diminuent :

- le FPIC (Fonds de péréquation Part reversement) pour : 188 935,00 € (166 588 € en 2016 soit + 22 347 €)
- la taxe sur la publicité extérieure de : 130 275,68 € (142 966,06 € en 2016 soit -12 690,38 €) (139 864,51 € en 2015))
- la taxe sur la publicité foncière pour : 271 969,08 € (300 372,33 € en 2016 soit -28 403,25 €) (306 374,09 € en 2015))
- la taxe sur l'électricité pour : 301 974,18 € (284 688,67 € en 2016 soit +17 285,51 €) (282 822,25 € en 2015))

Concernant l'évolution des sommes reversées par l'AME, la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) a connu une quasi reconduction sur 2017, conformément aux décisions prises par l'AME. Il est précisé que le montant de la DSC attribué nominativement en 2017 sera reconduit en 2018 et 2019. Pour ce qui concerne l'Attribution de Compensation (AC), elle est stable mais fera l'objet d'un ajustement sur 2018 suite à un nouveau transfert de compétence à l'AME (fourrière animale).

	DSC			AC			FPIC		
	Montant	Evolution	%	Montant	Evolution	%	Montant	Evolution	%
2013	700 870			5 221 537			-37 950		
2014	546 680	-154 190	-22,00%	5 221 537	0	0,00%	19 413	57 363	-151,15%
2015	511 345	-35 335	-6,46%	5 195 998	-25 539	-0,49%	13 942	-5 471	-28,18%
2016	352 023	-159 322	-31,16%	5 138 498	-57 500	-1,11%	-7 688	-21 630	-155,14%
2017	353 830	1 807	+0,51%	5 138 498	0	0%	-42 161	-34 473	448,40%

Concernant l'ensemble des taxes sur la propriété, elles s'élèvent à 9 289 645 € pour 2017 contre 9 414 822 € pour 2016, soit une baisse de 125 177 € (ou -1,33 %). Toutefois, si on ajoute la hausse des allocations compensatrices de taxes fiscales perçues parallèlement, en hausse de 125 098 € (402 042 pour 2017 au lieu de 276 944 € pour 2016), on peut dire que les recettes perçues au titre des taxes locales connaissent une quasi stabilité.

Pour mémoire, concernant la TH, il en est résulté une diminution des bases physiques principalement liée à l'exonération « vieux parents » qui a été reconduite pour 2017. Toutefois, l'exonération de droit a été compensée pour partie sur 2017 par les allocations compensatrices de TH en hausse (taux 1991). Il a été également remarqué une hausse des montants liés à l'abattement pour charge de famille, à la tranche de cotisation la plus faible et à l'exonération des logements neufs sociaux.

De même, les valeurs locatives qui ont connu une revalorisation moindre en 2017 (0,4% au lieu de 0,9% en 2016), seront dorénavant revalorisées en fonction de l'inflation constatée (mini 1%) à compter de 2018.

A côté de ces taxes, on retrouve habituellement les dotations et participations au chapitre 74 pour 2 163 869,62 € (contre 2 037 549,56 € en 2016), qui connaissent une augmentation générale de 126 320,06 € (+6,20%).

Pour ce qui concerne la DGF, elle s'élève à 496 369 € au lieu de 741 433 € en 2016, soit une diminution de 245 064 € (-33,05%) (cf tableau ci-dessous). Celle-ci connaît une nouvelle baisse significative mais moindre, principalement au titre de la participation des communes au redressement des finances publiques ramenée à 50% pour 2017. Toutefois, cette attribution a connu une baisse amoindrie par l'augmentation de la dotation relative à la population (en hausse pour Amilly).

	Attribution			Dont Part		
	Montant	Evolution	%	Ecrêtement	Population	Redressement
2013	1 640 955	-26 270	-1,58%			
2014	1 501 632	-139 323	-8,49%			-142 945
2015	1 095 645	-405 987	-27,04%	-45 049	-793	-358 881
2016	741 433	-354 212	-32,33%	-32 869	44 398	-365 741
2017	496 369	-245 064	-33,05%	-107 176	44 259	-182 147

Hors DGF et compensations fiscales qui augmentent de 125 098 € (402 042 pour 2017 au lieu de 276 944 € pour 2016), ces dotations connaissent toutefois une hausse générale de 246 286,06 €, principalement due aux participations CAF pour 196 098,59 € (dont l'expérimentation pour l'accueil ALSH, Jeunesse et Garderies) et au titre du Centre d'Art Contemporain (PACT : +59 007,37 €).

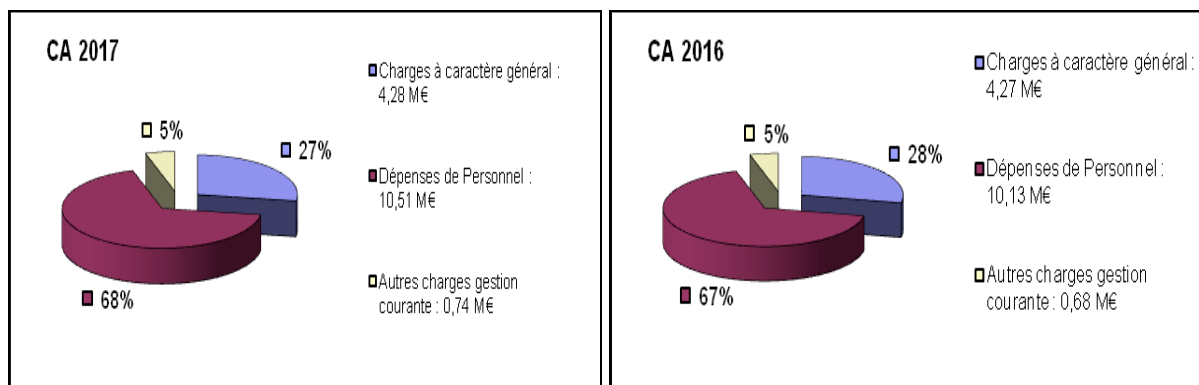
Les autres postes de recettes n'appellent pas d'observations particulières, hormis une diminution des remboursements d'indemnités sur rémunération du personnel (-12 608,28 €) et des cessions immobilières aléatoires (-151 475,87 €). A noter une hausse des produits exceptionnels due essentiellement aux remboursements d'assurances pour les sinistres (+120 707,68 € dont 114 605 € au titre des inondations de 2016). Ces recettes peuvent évoluer d'une année à l'autre. De même, les revenus des immeubles connaissent une augmentation de 19 161,56 € principalement due à l'Espace Jean Vilar et aux nouvelles locations d'immeubles de la Ville (AVC, Inspection Académique, Cabinet médical).

## II – Dépenses de fonctionnement (page 8)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 16 316 727,05 € contre 15 960 815,58 € en 2016. Elles augmentent de 2,23 % (contre +1,88 % l'an passé) ou 355 911,47 € (contre 294 902,37 € en 2016).

Les dépenses se déclinent en trois grandes catégories :

- les charges à caractère général (+0,24 %) pour .....	4 278 663,94 € (contre 4 268 207,53 € en 2016)
- les charges de personnel (+3,75 %) pour.....	10 513 348,74 € (contre 10 133 434,96 € en 2016)
- les autres charges de gestion courante (+7,97 %) pour .....	735 450,05 € (contre 681 161,23 € en 2016)



Le chapitre « 011 - charges à caractère général », avec des variations internes entre comptes, connaît une quasi stabilité car il n'augmente que de +0,24% (ou +10 456,41 €).

On peut remarquer une hausse de certaines dépenses notamment des prestations culturelles diverses (6228 : +113 790,63 € transfert du chapitre 012 vacations Espace Jean Vilar), des frais de transports collectifs (6247 : +38 874,83 € transfert du compte 611), des consommations d'électricité (+34 723,24 €), des frais d'alimentation (+18 297,84 €), des fournitures d'entretien de bâtiments-voiries-bois (+45 849,31 €) ou des prestations d'entretien de bâtiments (615\* : +27 012,77 €),...

Parallèlement, il est à noter une baisse notamment des consommations de gaz (60618 : -185 018,76 € due au trop versé sur 2016), des contrats de prestations de services (611 : -33 529,68 € liée au ramassage scolaire), des achats de prestations de services (6042 : -36 055 € transfert au chapitre 65 pour classes découvertes), des frais d'insertion (-18 875,23 € liée aux marchés publics), des frais d'assurance (616\* : -17 893,49 €),...

La masse salariale enregistre une légère augmentation de 3,75 % (ou 379 913,78 €).

Cette hausse résulte principalement des incidences liées aux évolutions de carrières et mouvements de personnel ; de l'augmentation de la valeur du point d'indice (+0,6%) et de l'impact du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR). A noter une hausse du nombre de personnel non contractuel (remplacements maladie inclus) et de leurs rémunérations (~158 000 €), des cotisations URSSAF (+1,6%), ASSEDIC et Caisses de retraites (+0,33%) (~97 000 €), des heures supplémentaires rémunérées du fait de l'annualisation de nouveaux services (stade, piscine : ~ 78 000 €), d'une prime de licenciement pour une assistante maternelle (~13 000 €),....

N'oublions pas pour finir la « refacturation » faite par l'AME au titre de la mutualisation des instructions d'autorisations d'urbanisme pour 19 600 € (au lieu de 8 250 € pour 2016).

Concernant les autres postes de dépenses, la hausse du chapitre 65 (+7,97 % ou +54 288,82 €) résulte principalement de l'augmentation du versement de subventions aux coopératives scolaires pour le financement du coût des classes découvertes qui viennent s'ajouter au financement de certains transports scolaires et qui ne sont ainsi plus réglés directement par la Ville (+39 514 €).

A noter une hausse des créances admises en non valeur (+6 907,79 €) et du Fonds d'Indemnisation aux Personnes Handicapées (+12 147,50 €), ainsi qu'une baisse des subventions aux autres associations qui résulte de la dissolution de l'AGART (-8000 €) et de la non reconduction en 2017 de la subvention exceptionnelle aux J3 Gymnastique pour l'acquisition de matériel (-6 518 €).

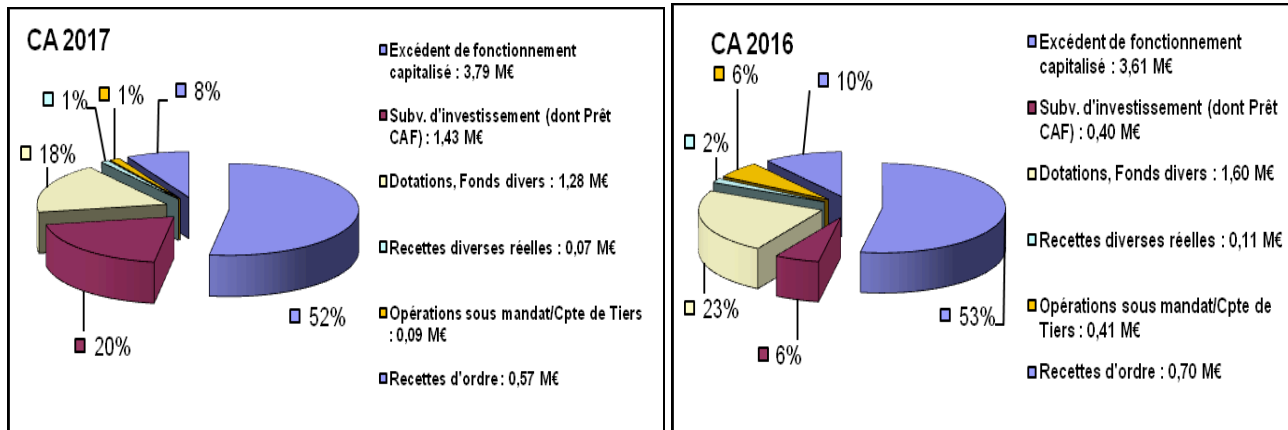
Notons également les variations suivantes de la dotation « prélèvement » due au titre du FPIC « Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales » (231 096 € soit +56 820 €), des écritures d'ordre de sorties patrimoniales (-119 365,97 €)...

## B/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### I – Recettes d'investissement (pages 9/10)

Elles s'élèvent à 7 232 685,30 € (contre 6 838 097,06 € en 2016, Hors excédent d'investissement). Elles sont constituées par les ressources suivantes que sont :

- l'excédent de fonctionnement capitalisé :	3 792 656,76 €
- les subventions d'investissement reçues (prêt CAF inclus) (Annexe A) :	1 431 215,40 €
- les dotations, fonds divers/réserves et recettes diverses (Annexe A) :	1 349 993,86 €
Dont FCTVA pour 1 108 882 €	} 1 278 494,30 €
TLE/TA pour 169 612,30 €	
Régul <sup>o</sup> Travaux/retenues, Dépôts de Garantie pour 71 499,56 €	
- les opérations sous mandat et pour compte de tiers ( <i>Rue des Régniers</i> ) :	92 087,28 €
Il s'agit principalement de remboursement par la Communauté d'Agglomération Montargoise (eaux pluviales, assainissement).	
- des recettes d'ordre pour :	566 732,00 €
✓ Amortissements pour 497 684,12 €	
✓ Opérations patrimoniales/Divers pour 69 047,88 €	



## II – Dépenses d'investissement (page 9)

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 9 656 906,50 € (contre 8 348 602,78 € pour 2016) et se répartit en trois grandes catégories :

- Des dépenses d'investissement financées par les ressources propres de la Ville à hauteur de : 9 377 876,87 €
- Des opérations réalisées sous mandat dont le montant est de : 167 729,44 €  
Il s'agit pour l'essentiel de travaux de réfection de Voirie et Réseaux Divers (Eaux Pluviales/Eaux Usées) réalisés pour le compte de l'AME (Rues Régniers, Tuilerie et Mormant).
- Des opérations diverses pour : 111 300,19 €
  - ✓ Annuité en capital du prêt CAF (Maison Petite Enfance) pour 25 000,00 €
  - ✓ Reversement à l'AME Quote-Part Taxe d'Aménagement pour 27 003,94 €
  - ✓ Opérations d'ordre patrimoniales/Divers pour 59 296,25 €

La répartition des dépenses d'investissement, pour ce qui concerne les travaux, est la suivante :

<b>Les travaux de voirie (Annexe B) pour .....</b>	<b>1 409 496,03 €</b> (contre 1 646 383,97 € en 2016)
--	---

Parmi les réalisations les plus importantes, peuvent être citées

- \* la rue de la Tuilerie ..... 323 823,60 €
- \* la rue de Mormant ..... 202 722,01 €
- \* l'éclairage public ..... 135 108,93 €
- \* la défense incendie ..... 47 818,38 €
- \* des réfections de voirie..... 533 638,15 €
  - ✓ Dont Rue Pierre Semard pour 57 600,68 €
  - ✓ Dont Rue des Pohuts pour 55 193 €
  - ✓ Dont Rue Villon Rabelais pour 54 529,37 €
  - ✓ Dont Rue des Maupas pour 54 043,66 €

**Quant aux travaux de bâtiments (Annexe C), ils s'élèvent à .....**

**7 618 733,21 €** (contre 6 082 637,63 € pour 2016)

Les réalisations concernent les secteurs suivants :

\* Sports et Jeunesse ..... 1 289 213,18 €

*Dont Stade Clériceau 1 169 097,09 €*

\* Culture ..... 292 762,20 €

*Dont Les Tanneries 193 157,25 €*

\* Groupes scolaires ..... 2 762 183,83 €

*Dont Cantine du Clos-Vinot 1 450 509,95 €*

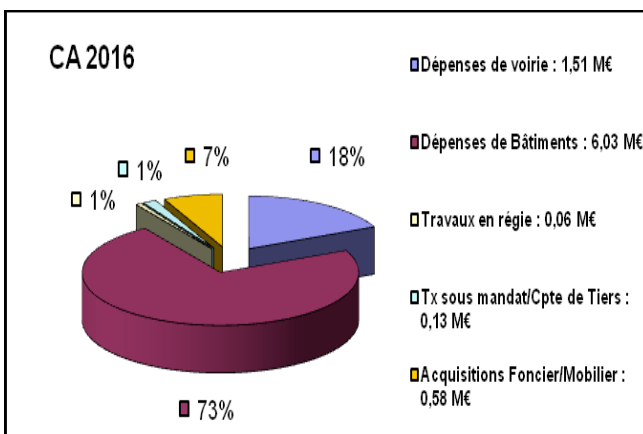
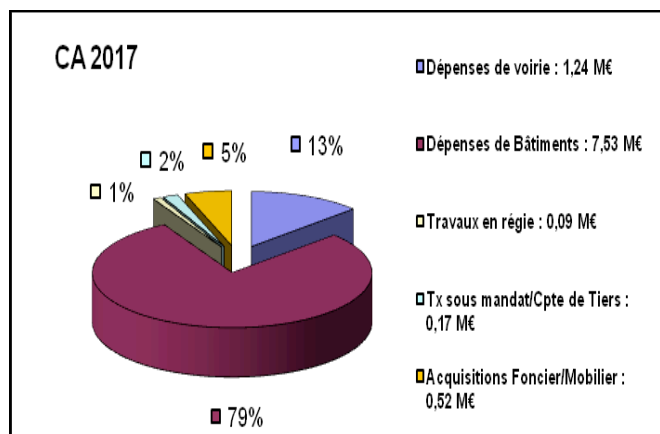
\* Et les autres équipements pour ..... 3 274 574,00 €

*Dont : Ferme du Bourg 1 121 225,73 €, Centre de Loisirs Pailleterie 641 401,51 €, Maison des Associations 384 559,05 €, Bureaux municipaux (Salle du Bourg) 388 715,44 €, Petite Enfance 272 121,35 €, Espace Jean Vilar 205 354,31 €...*

Pour clore les dépenses d'investissement, la répartition des acquisitions est la suivante :

<b>Les acquisitions foncières (Annexe D) s'élèvent à .....</b>	<b>41 099,60 €</b> <i>(contre 89 057,94 € pour 2016)</i>
ainsi réparties, en fonction de la nature des équipements :	
* Terrains nus, Bois et Voiries .....	19 444,63 €
* Bâtiments .....	21 654,97 €

<b>Les acquisitions mobilières (Annexe D) s'élèvent à .....</b>	<b>476 277,47 €</b> <i>(contre 487 273,24 € pour 2016)</i>
ainsi réparties, en fonction de la destination des équipements :	
* Sports et Jeunesse .....	44 745,08 €
* Culture .....	114 578,25 €
* Groupes scolaires .....	69 627,22 €
* Et les autres équipements (dt Petite Enfance 113 856,93 €) pour .....	247 326,92 €





Pour conclure, il est à noter que le compte administratif 2017 des opérations réalisées au cours de l'exercice se distingue de celui de l'exercice 2016 :

- par une augmentation des réalisations en matière de travaux pour les dépenses d'investissement ;
- par un décalage dans le temps pour l'encaissement des subventions d'investissement à percevoir et une baisse des dotations toute section confondue.

De ce fait, après prise en compte des « restes à réaliser en investissement », le résultat net global 2017 est **excédentaire de 3 062 403,92 €** (contre 3 988 742,79 € pour 2016, soit une baisse de 926 338,87 € ou -23,22 %), permettant ainsi d'alimenter le financement du budget supplémentaire 2018.

En conséquence, afin de conserver une situation financière satisfaisante et conforme à nos engagements pour les budgets futurs, avec le maintien des taux des différentes taxes et le financement des investissements engagés principalement sur fonds propres, et ce malgré une diminution de nos marges de manœuvres d'autofinancement, il convient de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses ; étant entendu que le niveau de qualité des services et prestations offerts à la population amilloise doit être maintenu.

**Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur le Compte Administratif 2017 du budget principal de la Ville.**

*Avis favorable des membres de la Commission des Finances en date du 12 juin 2018*

**Le Conseil Municipal a rendu un avis favorable, par 28 voix Pour en séance du 20 Juin 2018, sur le Compte Administratif 2017 du budget principal de la Ville.**

**LISTE DES SUBVENTIONS/RECETTES ENCAISSEES EN 2017  
(Hors Résultats)**

ANNEXE A

<b>RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Etat (1311-21-42-48/ 10222-223-226) Page 20</b>	<b>Région (1322) Page 20</b>	<b>Département (1323) Page 20</b>	<b>Autres (Dt 1328/1678/ 21*/165/4582*) Page 20</b>	
Mobilier Centre d'Art Contemporain	10 000,00 €				
<b>S/Total Subventions Transférables</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
Maison Petite Enfance		250 000,00 €		43 100,00 €	1 419 349,40 € Montant Subventions
Centre d'Arts Tanneries (Bât. 2/3)		397 906,90 €	45 000,00 €		
Centre de Loisirs Pailletterie	11 927,35 €	71 160,00 €		406 161,00 €	
Stade Clériceau (Vestiaires)			109 763,10 €	20 000,00 €	1 431 215,40 € Subventions+Amendes
Eglise Bourg - Restauration Tableau	1 993,05 €		1 330,00 €		
Fonds d'Aide à la Voirie Communale			40 853,00 €		
Bureaux Viroy (Inspection Académique)	8 418,00 €				
Terrains Vallée du Loing (AESN)				1 737,00 €	
<b>S/Total Subventions non Transférables</b>	<b>22 338,40 €</b>	<b>719 066,90 €</b>	<b>196 946,10 €</b>	<b>470 998,00 €</b>	<b>1 409 349,40 €</b>
FCTVA (dépenses N-2)	1 108 882,00 €				1 349 993,86 € Hors amendes/O.Mandat
Amendes de Police	11 866,00 €				
T.L.E. / Taxe Aménagement	169 612,30 €				
Régularisations Travaux, Retenues antér.				70 199,56 €	
Opération sous mandat - Voiries				92 087,28 €	
Dépôts et Cautionnements				1 300,00 €	
<b>S/Total Recettes Diverses</b>	<b>1 290 360,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>163 586,84 €</b>	<b>1 453 947,14 €</b>
<b>SOUS-TOTAL GENERAL</b>	<b>1 322 698,70 €</b>	<b>719 066,90 €</b>	<b>196 946,10 €</b>	<b>634 584,84 €</b>	
		<b>TOTAL GENERAL R.Réelles</b>		<b>2 873 296,54 €</b>	

Les subventions d'équipement (chapitre 13 – transférables et non transférables) ont été réalisées à hauteur de 51,46 % (contre 20,95 % en 2016) des prévisions budgétaires :

**VARIATION DES SUBVENTIONS**

(Hors amendes)

Exercices	Prévisions	Réalisations	Ecart en €	Consom. en %
2015	3 227 715,00 €	2 553 474,52 €	-674 240,48 €	79,11%
2016	1 831 500,00 €	383 656,73 €	-1 447 843,27 €	20,95%
<b>Variation en %</b>	<b>-43,26%</b>	<b>-84,98%</b>		
2017	2 758 400,00 €	1 419 349,40 €	-1 339 050,60 €	51,46%
<b>Variation en %</b>	<b>50,61%</b>	<b>269,95%</b>		

La prévision budgétaire 2017 a augmenté de 50,61 % par rapport à l'exercice 2016 (financements pour le Centre de Loisirs à la Pailletterie, Petite Enfance, Gymnase du Bourg,...) alors que les réalisations augmentent de l'ordre de 270%.

## LISTE DES TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUES EN 2017

ANNEXE B

<b>DEPENSES DE VOIRIE</b>	<b>1 409 496,03 €</b>
Article 2151 (Tx Neufs & Régie) :	16 205,10 € pages 18 & 19
Article 21534/21538 :	29 464,11 € page 18
Article 2312 :	8 955,32 € page 18
Article 2315 :	1 187 142,06 € page 18
Pour partie Article 458*/4541 :	167 729,44 € page 18

<b>TRAVAUX VOIRIES</b>	2315-12/2151/21534 <i>Travaux</i>	4581*/4541 <i>AME/Tiers</i>	2151 <i>Travaux Régie</i>	<b>TOTAUX</b>
<b>ZAC T.B. / CTRE BOURG</b>				
Vidéo Protection Centre Bourg	14 964,14 €			14 964,14 €
Parking public Ferme du Bourg	63 634,20 €			63 634,20 €
Rue la Libération/T.Blanches (Entrée)	14 031,09 €			14 031,09 €
Parc des T.Blanches	2 400,00 €			2 400,00 €
<b>Sous-Total ZAC Terres blanches</b>	<b>95 029,43 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>95 029,43 €</b>
<b>VOIRIES DIVERSES</b>				
Rue des Régniers	21 579,40 €	11 433,06 €		33 012,46 €
Rue de la Tuilerie	194 376,66 €	129 446,94 €		323 823,60 €
Rue de Mormant	175 872,57 €	26 849,44 €		202 722,01 €
Dép. diverses (plans, annonces, relevés)	3 289,76 €			3 289,76 €
Dép. diverses (SPS)	590,64 €			590,64 €
<b>Sous-Total des voiries diverses</b>	<b>395 709,03 €</b>	<b>167 729,44 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>563 438,47 €</b>
<b>Réfection et amélioration rues diverses</b>				
Place Terres Blanches + Accès	28 651,38 €			28 651,38 €
Ilot des Castors	3 761,76 €			3 761,76 €
Rue des Pohuts	55 193,00 €			55 193,00 €
Rue de Coulevreux	17 862,55 €			17 862,55 €
Place St Firmin Rue Francis Prieur	9 144,00 €			9 144,00 €
Rue Villon Rabelais	54 529,37 €			54 529,37 €
Rue du Château	4 061,64 €			4 061,64 €
Rue Jacques Prévert	42 702,72 €			42 702,72 €
Rue des Amaurys	40 271,26 €			40 271,26 €
Rue Vincent Scotto	23 538,65 €			23 538,65 €
Rue Malraux	32 646,08 €			32 646,08 €
Rue du Chesnoy	3 752,51 €			3 752,51 €
Rue des Maupas	54 043,66 €			54 043,66 €
Rue Pierre Semard	57 600,68 €			57 600,68 €
Rue de la Justice	42 037,80 €			42 037,80 €
Rue et Chemin du Dr Trioson	34 937,94 €			34 937,94 €

Rue du Clos Bezault	12 947,40 €			12 947,40 €
Rue de la Tuilerie côté canal	9 744,50 €			9 744,50 €
Rue de Maltaverne	2 610,60 €			2 610,60 €
Rue du Marchais Murailé	979,20 €			979,20 €
Rue Saint Exupéry	2 621,45 €			2 621,45 €
<b>Sous-Total Réfection</b>	<b>533 638,15 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>533 638,15 €</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>				
DI - PI Rue Eugène Lacroix	8 400,66 €			8 400,66 €
DI - PI Rue de l'Europe	3 534,88 €			3 534,88 €
DI - PI Rue Maurice Genevoix	2 730,03 €			2 730,03 €
DI - PI Avenue d'Antibes	2 123,39 €			2 123,39 €
DI - PI Rue du Bois Rageau	2 556,58 €			2 556,58 €
DI - PI Rue du Genetoy	3 197,41 €			3 197,41 €
DI - PI Rue des Bleuets	2 796,27 €			2 796,27 €
DI - PI Angle Rues de Gaulle/Maupas	3 254,44 €			3 254,44 €
DI - Citerne Hameau des Pohuts	19 224,72 €			19 224,72 €
<b>Sous-Total Défense Incendie</b>	<b>47 818,38 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>47 818,38 €</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>				
EP - Diverses Rues (Armoires)	74 253,93 €			74 253,93 €
EP - Rue de Brosseonde	22 046,88 €			22 046,88 €
EP - Rue Place des Terres Blanches	22 188,00 €			22 188,00 €
EP - Rue de Saint Firmin	6 678,72 €			6 678,72 €
EP - Parking Cheminée Peynault	4 674,12 €			4 674,12 €
EP - Rue du Gros Moulin	1 927,92 €			1 927,92 €
EP - Route de Viroy	3 339,36 €			3 339,36 €
<b>Sous-Total Eclairage Public</b>	<b>135 108,93 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>135 108,93 €</b>
Jardins - Allées Petit Chesnoy			1 489,03 €	1 489,03 €
Plans d'eau Vallée du Loing	8 955,32 €			8 955,32 €
Vidéo Protection Divers sites	14 081,60 €			14 081,60 €
PAVE (Accessibilité voirie et espaces publics)	9 936,72 €			9 936,72 €
<b>Sous-Total autres dépenses</b>	<b>32 973,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 489,03 €</b>	<b>34 462,67 €</b>
<b>TOTAL GENERAL VOIRIES</b>	<b>1 240 277,56 €</b>	<b>167 729,44 €</b>	<b>1 489,03 €</b>	<b>1 409 496,03 €</b>

## LISTE DES TRAVAUX DE BATIMENTS EFFECTUES EN 2017

ANNEXE C

<b>DEPENSES DE BATIMENTS</b>	<b>7 618 733,21 €</b>
------------------------------	-----------------------

Article 21311 :	103 961,12 €	page 18	Article 21312 :	61 320,33 €	page 18
Pour partie Article 458*/4541 :	0,00 €	page 18	Article 21318 :	294 176,53 €	page 18
Pour partie Article 2138 :	8 503,36 €	page 18	Article 21316 :	121,75 €	page 18
Articles 21* (Tx en régie) :	85 598,26 €	page 19	Article 2313 :	7 051 559,88 €	page 18
			Article 2318 :	13 491,98 €	page 18

<b>TRAVAUX BATIMENTS</b>	<b>2313 / 213* Travaux</b>	<b>4581*/4541 AME/Tiers</b>	<b>21311-12-18-2138 Travaux en Régie</b>	<b>TOTAUX</b>
<b>SPORTS ET JEUNESSE</b>				
Stade Clériceau (Dt vestiaires, Foot)	1 152 270,06 €		16 827,03 €	1 169 097,09 €
Dojo	14 718,48 €			14 718,48 €
Piscine	20 388,12 €			20 388,12 €
Gymnase Ladoumègue	512,19 €			512,19 €
Gymnase Centre Bourg	42 502,46 €			42 502,46 €
Tennis	34 196,40 €			34 196,40 €
Maison des Jeunes	7 798,44 €			7 798,44 €
<b>Sous-Total Sports/Jeunesse</b>	<b>1 272 386,15 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 827,03 €</b>	<b>1 289 213,18 €</b>
<b>GROUPES SCOLAIRES</b>				
Goths élémentaire	3 039,73 €			3 039,73 €
Goths maternelle	9 274,50 €			9 274,50 €
Saint Firmin maternelle	15 148,78 €			15 148,78 €
Saint Firmin élémentaire	21 767,57 €		5 036,66 €	26 804,23 €
Groupe scolaire Saint Firmin	1 708,17 €			1 708,17 €
Clos-Vinot élémentaire	62 820,83 €			62 820,83 €
Clos-Vinot maternelle	12 443,17 €			12 443,17 €
Viroy maternelle	19 346,28 €			19 346,28 €
Viroy élémentaire	710 350,17 €			710 350,17 €
Groupe scolaire de Viroy	3 045,16 €			3 045,16 €
Viroy élémentaire - Bureaux	422 847,92 €			422 847,92 €
Cantine - Groupe des Goths	8 824,80 €			8 824,80 €
Cantine - Viroy élémentaire	7 192,69 €			7 192,69 €
Cantine Groupe du Clos-Vinot	1 450 509,95 €			1 450 509,95 €
Cuisine Centrale (dont Salle)	8 827,45 €			8 827,45 €
<b>Sous-Total Groupes Scolaires</b>	<b>2 757 147,17 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 036,66 €</b>	<b>2 762 183,83 €</b>

<b>CULTURE</b>				
Pailleterie - Ecole musique	26 564,15 €			26 564,15 €
Eglise du Bourg	1 128,92 €			1 128,92 €
Moulin Bardin	34 128,80 €			34 128,80 €
Eglise Saint Firmin	37 744,03 €			37 744,03 €
Site Les Tanneries	190 989,35 €		2 167,90 €	193 157,25 €
Maison Saint Loup	20,40 €			20,40 €
Galerie d'Art	18,65 €			18,65 €
<b>Sous-Total Culture</b>	<b>290 594,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 167,90 €</b>	<b>292 762,20 €</b>
<b>Divers</b>				
Maison des Associations	384 559,05 €			384 559,05 €
Hôtel de Ville - Mairie	2 459,05 €			2 459,05 €
Espace Jean Vilar	182 089,13 €		23 265,18 €	205 354,31 €
Pailleterie - Accueil de loisirs	635 813,95 €		5 587,56 €	641 401,51 €
Maison Petite Enfance	269 156,54 €		2 964,81 €	272 121,35 €
M. Petite Enfance - Ecritures Inventaire	69 846,56 €			69 846,56 €
Salle du Bourg (Bureaux Municipaux)	388 715,44 €			388 715,44 €
Propriété Veyre	1 980,00 €			1 980,00 €
Maison Colin - Service Financier	2 974,31 €			2 974,31 €
Ferme du Bourg (Dont extérieur)	1 108 273,95 €		12 951,78 €	1 121 225,73 €
Euro Musée Ferme du Bourg	10 298,40 €			10 298,40 €
STAT - C.Publique (Dont Cerveau)	37 484,21 €		1 660,30 €	39 144,51 €
Centre Technique Informatique	6 484,87 €			6 484,87 €
Cabinet Médical	65 520,61 €		15 137,04 €	80 657,65 €
Cimetière du Bourg	121,75 €			121,75 €
Divers Bourg (Pignon Mur, WC...)	30 623,99 €			30 623,99 €
Divers (Etude accessibilité/Energies)	16 605,52 €			16 605,52 €
<b>Sous-Total Divers</b>	<b>3 213 007,33 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>61 566,67 €</b>	<b>3 274 574,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL BATIMENTS</b>	<b>7 533 134,95 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>85 598,26 €</b>	<b>7 618 733,21 €</b>

<b>DEPENSES "FONCIER"</b>	<b>41 099,60 €</b>	page 18 (O.Réelles)
---------------------------	--------------------	---------------------

ACQUISITIONS FONCIERES	2111	2112	2138	2117
DI - Citerne Rue des Pohuts	464,62 €			
Plans d'eau Vallée du Loing	750,00 €			
Terrains de voiries		6 650,99 €		
Immeuble Rue des Pohuts, divers			21 654,97 €	
Bois Poitou La Baraudière Pailleterie				11 579,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 214,62</b>	<b>6 650,99</b>	<b>21 654,97</b>	<b>11 579,02</b>

<b>DEPENSES "MATERIELS"</b>	<b>476 277,47 €</b>
-----------------------------	---------------------

Article 2051 : 43 402,58 € page 18  
Article 2158 : 2 395,72 € page 18  
Article 2168 : 18 422,82 € page 18  
Article 2182 : 9 543,95 € page 18  
Article 2183 : 50 380,13 € page 18  
Article 2184 : 116 772,96 € page 18  
Article 2188 : 235 358,81 € page 18  
Article 266 : 0,50 € page 18

ACQUISITIONS MOBILIERES	2051/2168/2183	2182/2158	2184/2188/266	TOTAUX	OBSERVATIONS
<b>SPORTS ET JEUNESSE</b>					
Stade Clériceau			12 530,04 €	12 530,04 €	Table de massage, tables, chaises, armoires, taille haie, moteur combi, vitrine, lave linge, autolaveuse...
Stade Clériceau - Athlétisme			7 244,69 €	7 244,69 €	Haies de compétition, planches saut en longueur, poteaux saut à la perche
Dojo			2 560,80 €	2 560,80 €	Balayeuse
Sports - Animations			1 605,41 €	1 605,41 €	Tables de ping-pong
Maison des Jeunes		9 543,95 €		9 543,95 €	Rachat mini bus
Piscine			11 260,19 €	11 260,19 €	Chloro détendeur, bancs vestiaires, caillebotis, monobrosse
<b>Sous-Total Sports/Jeunesse</b>	<b>0,00 €</b>	<b>9 543,95 €</b>	<b>35 201,13 €</b>	<b>44 745,08 €</b>	
<b>CULTURE</b>					
Pailleterie - Ecole musique			3 101,00 €	3 101,00 €	Flûtes à bec ténor, violoncelle
Eglise du Bourg	7 301,82 €			7 301,82 €	Restauration tableau
Les tanneries			72 810,94 €	72 810,94 €	1er Equipement (Armoires, vidéo projecteur, coffre fort, mobilier, matériel électrique, meuble audio...)
Les tanneries - Informatique	10 124,49 €			10 124,49 €	Logiciels, serveurs NAS, switchs, téléphonie
Moulin Bardin			5 040,00 €	5 040,00 €	Meules
Médiathèque			5 079,00 €	5 079,00 €	Vidéo projecteur pour auditorium
Service culturel - Arts	11 121,00 €			11 121,00 €	Port folio, Œuvre Gerbaud
<b>Sous-Total Culture</b>	<b>28 547,31 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>86 030,94 €</b>	<b>114 578,25 €</b>	

<b>GROUPE SCOLAIRES</b>					
Informatique – Saint Firmin élémentaire	4 347,83 €			4 347,83 €	Informatique classe mobile (vidéo projecteurs interactifs tactiles)
Informatique – Viroy élémentaire	10 579,43 €			10 579,43 €	Informatique classe mobile (vidéo projecteurs interactifs tactiles)
Informatique – Clos-Vinot élémentaire	10 579,44 €			10 579,44 €	Informatique classe mobile (vidéo projecteurs interactifs tactiles)
Informatique – Goths élémentaire	4 347,83 €			4 347,83 €	Informatique classe mobile (vidéo projecteurs interactifs tactiles)
Saint Firmin élémentaire			4 992,08 €	4 992,08 €	Lave vaisselles
Viroy maternelle			1 615,92 €	1 615,92 €	Vestiaires
Viroy élémentaire			31 902,87 €	31 902,87 €	Plans d'évacuation, extincteurs, tables, chaises, armoires, tableaux...
Cantine – Groupe scolaire Clos-Vinot			1 261,82 €	1 261,82 €	Extincteurs, plans d'évacuation, poubelles
<b>Sous-Total Groupes Scolaires</b>	<b>29 854,53 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>39 772,69 €</b>	<b>69 627,22 €</b>	
<b>Divers</b>					
Espace Jean Vilar			22 635,00 €	22 635,00 €	Console compacte numérique, enceintes autonomes
Pailleterie - Accueil de loisirs	557,52 €			557,52 €	Vidéo projecteur mobile
Petite Enfance			113 856,93 €	113 856,93 €	Jeux/jouets, aspirateur, vestiaires, linge, lits, rayonnages, tables, chariots, vaisselles, armoires, couchettes, électroménager...
STAT - Jardins		2 395,72 €		2 395,72 €	Ridelle 3T5 Iveco pour aspirateur à feuilles, débroussailleuse
STAT - Voiries			6 620,50 €	6 620,50 €	Illuminations de Noël
STAT - Fêtes			11 349,60 €	11 349,60 €	Tentes parapluie, WC chimiques
Cde Publique - Mécanique			26 731,16 €	26 731,16 €	Armoires, établi, pont élévateur, enrouleurs de tuyaux pour soufflette
Commande Publique - Divers			1 653,82 €	1 653,82 €	Mobilier de bureau
Salle du Bourg (Serv.Municipaux)			290,40 €	290,40 €	Extincteurs, plans d'évacuation
Centre Technique informatique	52 461,63 €			52 461,63 €	Logiciels Petite Enfance, cimetières, migration serveurs com., Marco web, baies, disques durs, tablettes, écrans, PC ...
Affaires Générales	784,54 €		7 809,12 €	8 593,66 €	Destructeur documents CNI et passeports, chemin d'accès, comptoir d'accueil
Service Financier			0,50 €	0,50 €	Actions Vallogis
Maison des Associations			180,48 €	180,48 €	Extincteurs, plans d'évacuation
<b>Sous-Total Divers</b>	<b>53 803,69 €</b>	<b>2 395,72 €</b>	<b>191 127,51 €</b>	<b>247 326,92 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL MATERIELS</b>	<b>112 205,53 €</b>	<b>11 939,67 €</b>	<b>352 132,27 €</b>	<b>476 277,47 €</b>	